

*Investissement Canada—Loi*

des États-Unis, on disait que c'était les Canadiens qui voulaient libéraliser les échanges, lever les obstacles tarifaires et préconiser le libre-échange sectoriel, sinon total.

Il faudrait que le gouvernement attende le résultat des audiences que le Congrès va tenir à Washington et des négociations qui devraient avoir lieu ensuite entre le Canada et les États-Unis, avant de démembrer et de supprimer ces organismes qui nous protègent contre des investissements non nécessaires, peut-être indésirables et même débridés dans des endroits où nous n'en voulons peut-être pas.

J'estime qu'il faut un organisme nous permettant de contrôler les investissements nouveaux. Cela est nécessaire pour procéder à une évaluation exacte de l'efficacité de toute cette démarche libre-échangiste. Un pareil régime de libre-échange risque d'enlever aux investisseurs américains tout intérêt à venir au Canada. Peut-être ont-ils envisagé d'investir au Canada avec ou sans libre-échange, en tout cas la suppression de ces obstacles ne les obligerait plus à investir au Canada, parce que pour alimenter le marché canadien ils n'auraient plus qu'à utiliser les fins de série de leur production qui ne sont pas distribuées aux États-Unis. Si nous n'avons pas l'organisme de surveillance qu'il faut pour le régime de libre-échange, il nous sera impossible d'évaluer l'efficacité ou l'impact de ces accords de libre-échange sur l'investissement au Canada.

Le gouvernement tient à faire adopter ce projet de loi parce qu'il y voit un des grands éléments de sa plate-forme électorale. Mais il faut attendre, pour l'examiner, que nous soyons mieux fixés sur ce que vont donner les négociations de libre-échange global ou sectoriel avec les États-Unis, et sur l'effet qu'elles vont avoir non seulement sur les États-Unis et le Canada mais sur le reste de nos partenaires commerciaux.

**M. Lawrence I. O'Neil (Cape Breton Highlands-Canso):** Monsieur le Président, je commencerai par souhaiter une bonne année à tous les députés. J'aimerais ajouter que l'année 1985 sera meilleure grâce à ce qui est arrivé le 4 septembre.

A titre de député de la Nouvelle-Écosse, je trouve le présent débat sur le projet de loi C-15 particulièrement opportun. Pas plus tard que vendredi dernier, une société internationale a annoncé son intention d'implanter une importante usine en Nouvelle-Écosse. Ce projet entraînera des investissements de plusieurs millions de dollars et la création de centaines d'emplois pour les Néo-Écossais. Je représente la circonscription de Cape Breton Highlands-Canso, dans le nord-est de la Nouvelle-Écosse.

• (1230)

Cette société redonnera du travail aux chômeurs de la province. Des Néo-Écossais appellent à mon bureau de même qu'aux bureaux de bien d'autres représentants gouvernementaux. Ils ne se soucient pas de savoir si cette société est étrangère. Les gens veulent un chèque de paye à la fin de la semaine. Ils veulent pouvoir payer leurs factures tout comme nous à la Chambre. Or, mes mandants du Cap-Breton n'en ont pas la possibilité depuis des mois, voire des années dans certains cas.

Je tiens à féliciter le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, le premier ministre Buchanan et son ministre du Développement

pour le dynamisme avec lequel ils ont sollicité ces investissements que souhaitent si ardemment les habitants de la province. Cette société collabore admirablement bien avec le gouvernement provincial pour mettre au point des programmes de formation qui permettront à des Néo-Écossais non qualifiés mais désireux de travailler d'obtenir du travail en acquérant la formation voulue.

Les investissements étrangers procurent des emplois. Ils fournissent à de jeunes Canadiens, brillants et pleins d'énergie, l'occasion de devenir des éléments productifs de notre économie. Nous, de notre parti, encourageons vivement ce genre d'investissement. Le présent débat n'a rien d'idéologique, il porte sur la question du chômage, monsieur le Président.

**Des voix:** Bravo!

**M. O'Neil:** Dans notre région où sévit un chômage chronique, je connais fort bien les coûts sociaux qu'il a fallu payer pour les démarches idéologiques des gouvernements précédents.

Le présent débat a trait également à notre besoin de capitaux. Les chômeurs canadiens et leur famille continuent de payer pour le nationalisme aveugle du gouvernement précédent. Les gens du Cap-Breton veulent des emplois. Ils veulent des investissements étrangers s'ils sont créateurs d'emplois. Mes électeurs et ceux des autres circonscriptions du Cap-Breton ont le plus à gagner de lois de ce genre. Nous avons effectivement payé dans le passé le prix le plus écrasant pour les politiques du gouvernement précédent.

Quand l'AEIE a été mise sur pied en 1974, le taux de chômage était beaucoup moins élevé que de nos jours. La population de Cape Breton Highlands-Canso attend depuis dix ans les nombreux investissements canadiens qu'on leur a promis au début des années 70. Ils les ont chèrement gagnés. Ils ont connu des années difficiles. Ils ont subi les conséquences sociales du chômage. Oui, monsieur le Président, les gens que je représente ont décidé qu'ils en avaient assez de payer. Le 4 septembre 1984, ils ont opté pour le changement, le changement qu'incarne le présent gouvernement.

Que nous réserve l'avenir? Le Canada aura besoin de 100 milliards de dollars de nouveaux investissements d'ici à 1991. Si la loi existante n'est pas modifiée, nous manquerons dangereusement de capitaux. Récemment, le Canada se situait au dernier rang parmi 22 pays pour ce qui concerne l'accueil réservé aux investissements étrangers. Cette réputation est un autre résultat qu'a donné l'AEIE, un héritage qui s'est soldé en possibilités perdues pour les Canadiens. Notre parti a fait campagne en promettant davantage d'investissements. Notre gouvernement s'est empressé de respecter cette promesse.

Le premier ministre (M. Mulroney) a invité les investisseurs étrangers au Canada. Notre premier ministre s'est fait le plus ardent défenseur de l'investissement canadien. Nous nous engageons à créer au Canada un climat qui va pousser les Canadiens à investir chez eux afin que leur argent profite à tous les Canadiens. Certes le gouvernement n'a pas à s'en excuser. On ne s'attend sûrement pas à ce qu'il s'excuse de vouloir aider les défavorisés ou de faire passer la création d'emplois avant l'idéologie.

Le projet de loi à l'étude s'intitule: «Loi sur Investissement Canada». Il a pour objet de remplacer l'AEIE par un nouvel organisme appelé «Investissement Canada». Celui-ci aura pour mandat d'encourager et de favoriser les investissements, le genre d'investissements qui contribuent à créer des emplois, à